

Venise, promenade en gondole - Assassinat de l'amiral de Coligny.

Numéro d'inventaire : 1981.00036.9

Type de document : couverture de cahier

Éditeur : Pinot (Charles) (Epinal)

Imprimeur : Pinot (Charles), Épinal

Période de création : 3e quart 19e siècle

Date de création : 1872 (vers)

Inscriptions :

- nom d'illustrateur inscrit : Anonyme

Description : Feuille de papier très fin blanc et impression polychromique.

Mesures : hauteur : 215 mm ; largeur : 173 mm

Notes : Recto : cadre de volutes et cuirs; gravure: Deux femmes dans une gondole écoutent un guitariste. Verso: 2e gravure + texte anonyme "Histoire de France (1572). Assassinat de l'amiral de Coligny". Ch. Pinot seul : 1872-1874.

Mots-clés : Protège-cahiers, couvertures de cahiers

Histoire et mythologie

Filière : Élémentaire

Niveau : non précisée

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 2

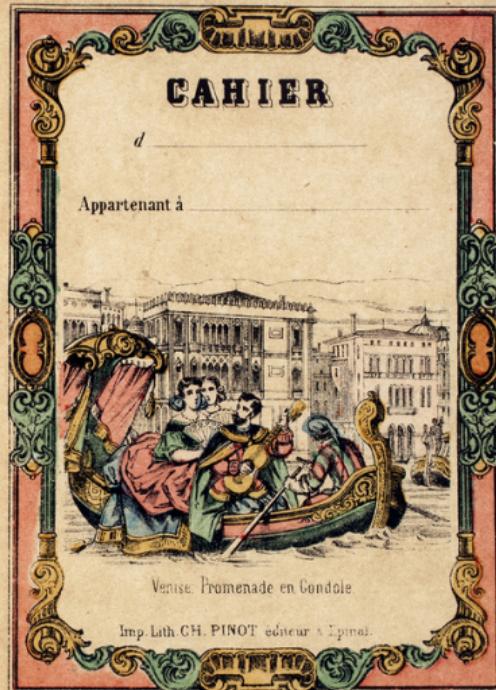
ill. en coul.



HISTOIRE DE FRANCE (1872).
Assassinat de l'amiral de Coligny.

Sous le règne de Charles IX, la reine Catherine de Médicis conçut le projet de faire assassiner Coligny par les Guise; les huguenots vengeraienr leur chef sur ceux-ci, par un coup de feu tiré à l'assaut dans la cour du Louvre, sur les uns et sur les autres, comme visiteurs de la partie publique. Le 22 août 1572, Coligny revint en sortant du Louvre, un coup de feu tire par Maurevel, assassin de profession aux gardes du duc de Guise. À la première nouvelle du meurtre, Charles IX courut auprès de l'amiral : « La douleur est pour vous, dit-il, la douleur est pour moi » et il para de le venger. Le lendemain, il fit arrêter tous les huguenots émigrés, et la reine vint l'assassiner avec le duc d'Anjou, le duc d'Alençon. Taxis, le chambellan, et le marché de Rots, le duc de Nevers. Le roi résista : sa mère lui cita le proverbe italien que la douceur est souvent cruauté et la crue douceur; puis elle menaça de déclaler la cour avec son autre fils, le duc d'Anjou, pour ne plus voir tant de peur et de tristesse dans l'assemblée. Les huguenots furent alors tout à coup que, puisqu'on trouvait bon de tuer l'amiral, il valait qu'on tût tous les huguenots de France, « afin qu'il n'en restât plus un pour lui reprocher après. »

Le prévôt des marchands, mandé au Louvre reçut du roi l'ordre de fermer les portes de Paris sur pied les huguenots, fermement et bourgeois, dont il était sûr. La cloche de Sainte-Geneviève, à l'heure de minuit, le sonna trois heures, mais la nuit du 21 août, tête de la Saint-Barthélémy. On n'atteignit pas jusqu'à midi. A deux heures la cloche s'arrêta, et, un peu plus tard, le tocsin de toutes les églises y répondit. Henri de Guise, d'Alençon, le bâillard d'Angoulême, se précipitèrent vers l'hôtel de Coligny, à l'Alouette. Besme entra le premier dans la chambre. Coligny était debout. « Besme, par l'amour de Dieu, laisse-moi respirer! — Je respire, je respire paisible et assuré. Besme lui plongea son épée dans la poitrine. Le duc de Guise lui criait d'en bas : « Besme, as-tu acheté? — C'est fait, répondit-il. — Jette-le donc par la fenêtre. » Coligny respirait encore. Besme et les autres le jetèrent dans la cour, où Guise, après l'avoir indignement frappé du pied, l'abandonna aux outrages de la populace.



Appartenant à

Venise Promenade en Gondole

Imp. Lith. CH. PINOT éditeur à l'opéra.